



**Association francophone
des aînés du
Nouveau-Brunswick**

Pour publication immédiate

Communiqué de presse

Budget provincial Peu d'amélioration pour les personnes âgées

Dieppe, le 20 mars 2023 – Le budget provincial du ministre des Finances, Ernie Steeves, offre très peu pour améliorer le sort des aînés du Nouveau-Brunswick. On annonce une augmentation pour des salaires des préposés aux services de soutien à domicile et dans les foyers de soins spéciaux. On a déjà annoncé que le salaire minimum passera de 13,75 \$ l'heure à 14,75 \$ à compter du 1^{er} avril 2023.

Dans les services de soutien à domicile, un préposé gagne 15,50 \$ l'heure pour les heures travaillées. Si le préposé a seulement un client pour trois heures durant la journée, il est payé pour trois heures seulement. Il n'a pas d'horaire hebdomadaire de travail garanti. Il peut travailler 30 heures pendant une semaine et 5 heures la semaine suivante.

L'AFANB a demandé au ministre Steeves d'augmenter le budget pour le salaire du personnel des services de soutien à domicile, des travailleurs des résidences communautaires, des travailleurs des foyers de soins spéciaux et des préposés aux services de soutien aux familles de 23 %, ce qui a été offert à ces travailleurs en Nouvelle-Écosse l'année dernière.

L'AFANB déplore le fait que le gouvernement ne reconnaît pas le travail des personnes aidantes dans son budget. La recherche effectuée par l'AFANB en 2016 démontre que les personnes proches aidantes fournissent au-delà de 300 millions \$ de travail par année, au salaire minimum. Avec l'arrivée de la Semaine nationale des personnes aidantes, du 3 au 7 avril, ç'aurait été un beau cadeau à leur faire.

Dans le budget déposé aujourd'hui, le gouvernement prévoit aider le tribunal de location des locaux d'habitation de l'ordre de 1 million \$ pour gérer l'augmentation des demandes. Rien n'est prévu pour protéger les personnes vulnérables, affectées pas la hausse des loyers, incluant les aînés.

L'AFANB a demandé au ministre Steeves de mettre en place un programme d'aide au logement pour les personnes âgées afin que celles-ci puissent continuer à se sentir toujours bien chez elles. Ce programme aiderait les aînés qui n'ont pas les moyens de payer les augmentations de loyer. Ce programme contribuerait également à soutenir les coûts de rénovation des maisons des personnes aînées qui sont obligées d'effectuer certains travaux pour continuer à habiter chez elles. Autrement, ces personnes sont obligées de déménager dans des foyers de soins, ce qui coûte plus cher à la province.

Le nouveau budget prévoit une augmentation de 10,6 % dans le secteur de la santé. Ceci couvre l'inflation. Le gouvernement investira dans l'amélioration de l'accès aux soins primaires et dans le recrutement et la rétention des professionnels de la santé. Mais une bonne partie du budget de la santé provient du fédéral.

« Le budget qui a été déposé aujourd'hui par le ministre Steeves ne va pas améliorer la situation des personnes âgées de la province », affirme Marcel Larocque, président de l'AFANB. « Avec les surplus des dernières années, le gouvernement pourrait se permettre de consacrer un peu plus d'argent et d'amour aux aînés! »

- 30 -

Pour plus d'information :

Jules Chiasson

Directeur général

(506) 850-6094

dg@afanb.org